

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018**  
**BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE DU JORAT**  
**SITES DE MÉZIÈRES ET DE SAVIGNY**

A l'attention de :

Monsieur Gérald Morier-Genoud,  
Directeur de l'EPS du Jorat.

Madame Muriel Preti,  
Monsieur Christophe Balissat  
Monsieur Olivier Kaeser,  
Commission-Bibliothèque de l'ASIJ.

Madame Anouck Vionnet,  
Directrice Adjointe de la BCU-Lausanne,  
Responsable de la Coordination des bibliothèques scolaires.

Mesdames, Messieurs les délégués du Comité de direction et du Conseil intercommunal  
De l'ASIJ

**I- CONTEXTE et MOYENS**

**A- Cadre général de la bibliothèque scolaire**

- 1/ Equipe : constitution, organisation
- 2/ Horaires scolaires et temps d'ouverture
- 3/ Partenariats

**B- Moyens à disposition**

- 1/ Moyens humains
- 2/ Moyens financiers
- 3/ Locaux
- 4/ Outils
- 5/ Formation

**II- MISSIONS et ACTIVITES**

**A- Bibliothéconomie, travail sur les collections**

- 1/ Migration sous Alma
- 2/ Relances et facturations
- 3/ Remaniement des fonds
- 4/Difficultés et perspectives

**B- Accueils des classes et animations pédagogiques**

- 1/ Accueils de classe
- 2/ Animations pédagogiques
- 3/ Autres activités et services
- 4/Difficultés et perspectives

**III- LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE, EN BREF**

**A- Chiffres-clefs**

**B-Dates importantes**

# I- CONTEXTE et MOYENS

## A- Cadre général de la bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire du Jorat est implantée sur deux sites, Mézières et Savigny, aux configurations très différentes (respectivement dans un bâtiment scolaire et un bâtiment communal).

Sur chaque site, elle partage ses locaux et ses collections avec une bibliothèque publique gérée de manière diamétralement opposée, dans un cas sous conduite professionnelle, dans l'autre confiée à une équipe de bénévoles.

L'ensemble de ces bibliothèques, scolaire et publiques, a pour vocation à s'intégrer au réseau vaudois des bibliothèques (*Renouvaud*), en particulier via l'outil de gestion documentaire *Alma*.

Cette fédération des bibliothèques, voulue et encouragée au plan cantonal, doit permettre à terme une meilleure collaboration professionnelle et une harmonisation des pratiques.

La mise en œuvre de ce projet requiert, de la part de l'équipe scolaire, une charge de travail conséquente, venant s'ajouter à l'activité quotidienne des deux sites et aux enjeux spécifiques de développement des collections et des accueils avec animations pédagogiques.

Faute de moyens humains suffisants pour mener de front l'ensemble des sujets, l'année 2018 a surtout été une année de consolidation des bases de la nouvelle entité « bibliothèque scolaire ».

### 1/ Equipe : constitution, organisation

L'équipe de la bibliothèque scolaire se compose toujours de 3 personnes pour 1,6 ETP (Equivalent Temps Plein) :

- Une AID (assistante en information documentaire) à 30%
- Une bibliothécaire à 50%
- Une bibliothécaire-responsable à 80%

En 2018 encore, l'AID et la bibliothécaire-responsable ont travaillé sur les deux sites ; la bibliothécaire uniquement à Mézières. L'organisation n'est pas figée mais, pour l'heure, elle convient aux missions premières que l'équipe doit assumer.

Cette répartition sur deux sites est toujours source d'enrichissement mais provoque de réelles difficultés en divisant les moyens humains et financiers (budget ordinaire DGEO) et en rendant plus ardues l'uniformisation des procédures internes. Toutes ces difficultés ont été présentées fin juin à la Commission-Bibliothèque de l'ASIJ.

Le temps de travail supplémentaire nécessaire pour que l'équipe scolaire puisse réaliser toutes ses missions (hors projet extraordinaire) a été estimé à 20%.

### 2/ Les horaires scolaires et les temps d'ouverture

#### MEZIERES

Le site de Mézières est ouvert tous les jours pour les accueils de classes, sauf le mercredi.

Les accueils ont principalement lieu le matin. Quelques-uns ont lieu les après-midis, notamment pour les classes de 7P-11S situées sur le collège du Raffort et les élèves des collèges de Mézières afin de dégager le plus de plages possibles pour les classes venant en bus et étant soumises à des horaires plus resserrés.

Pour permettre à tous les élèves d'accéder à la bibliothèque de manière individuelle, notamment pour les secondaires reçus moins fréquemment, une récréation leur est consacrée selon leur degré.

En 2018, nous avons aussi accordé aux classes de 7P un temps spécifique le lundi. En particulier parce que ces élèves sont souvent de grands lecteurs que les bibliothécaires n'arrivaient pas à accueillir en visite de classe plus de deux fois sur l'année.

#### SAVIGNY

Le site de Savigny est ouvert les mardis, mercredis et jeudis matins pour les accueils de classes.

Depuis la rentrée, certaines classes sont aussi reçues les lundis et mardis après-midi par arrangement avec la bibliothèque publique qui a modifié ses horaires d'ouverture. Ce sont toutes les classes de 2P et celles localisées à Savigny, toujours dans une logique de créneaux à libérer le matin pour les classes venant en bus.

Courant 2018, nous avons recherché des solutions pour permettre aux élèves de 2P-6P d'être accueillis plus souvent. Mais aussi pour permettre aux 7P-8P de venir à la bibliothèque sur d'autres temps que leur 2 accueils obligatoires/an (objectifs : favoriser la rotation des collections, continuer d'instaurer une habitude de fréquentation, consacrer un temps particulier pour les emprunts/retours).

(suite MEZIERES)

Deux temps d'ouverture ont aussi lieu les lundis, mardis et jeudi midis pour ½ heure.

Lors des récréations, il a fallu régulièrement faire des rappels de discipline (saluer en entrant, ne pas manger, rester calme) pour les élèves de 7P et 8P. Quelques exclusions temporaires ont été nécessaires.

(suite SAVIGNY)

L'idée première était de proposer une récréation en partenariat avec la bibliothécaire communale, impactée par la stagnation des documents en prêt longue-durée.

Lors d'une rencontre avec les membres de la Direction, un problème de responsabilité a été pointé du doigt ; la bibliothèque étant située dans un bâtiment extérieur au collège et les bibliothécaires scolaires n'étant pas du personnel pédagogique.

La recherche de solution n'a pas portée de fruit en 2018.

### **3/ Partenariats**

#### **a) Parties publiques**

##### MEZIERES

Suite aux constats de 2017 en matière de communication entre la bibliothèque scolaire et la bibliothèque publique, la bibliothécaire-responsable a proposé de rencontrer régulièrement la responsable des bénévoles, à compter de l'été 2018.

Cette dernière a demandé la présence d'une seconde bénévole, en charge des questions financières.

Seule une rencontre a eu lieu fin 2018, la bibliothèque ayant des urgences à traiter dès la rentrée (fermeture de site pour travaux après sinistre, arrêt maladie, fin d'exercice budgétaire).

La bibliothécaire-responsable n'a pas eu l'occasion de rencontrer les nouveaux bénévoles de l'équipe publique ni de s'assurer de leur formation de base au logiciel *Alma*.

Il reste toujours bon nombre d'éléments à mettre en place pour parvenir à une harmonisation des pratiques (procédures internes, règlement intérieur, travail sur les collections, politique documentaire) et une gestion globale acceptable.

##### SAVIGNY

Entre la bibliothécaire-responsable, l'AID (qui travaille aussi sur le site de Savigny à 15% en qualité d'employée communale) et la bibliothécaire communale, les relations restent excellentes.

De même, avec les remplaçants occasionnels et l'AID dépêchée à Savigny par la Coordination des Bibliothèques scolaires [Coordination-BS] pour amorcer la migration sur Alma (décembre 2018).

Les deux bibliothécaires-responsables continuent de s'accorder sur les répartitions d'acquisitions concernant la jeunesse, qui n'est pas exclusivement scolaire.

Néanmoins, il reste là aussi quelques harmonisations à mettre en place et dont chaque partie a pleinement conscience (refonte du règlement intérieur, procédure pour les amendes/frais et les facturations/rachats, équilibrage des collections), que le passage imminent sous *Alma* amènera inévitablement.

Les partenariats avec les parties publiques sur les deux sites restent donc foncièrement différents.

Au-delà de visées communes ou d'objectifs partagés qui pourraient être davantage définis, il semble que les difficultés perdureront tant que le cadre général n'est pas repensé, par exemple dans l'optique d'une bibliothèque scolaire séparée des bibliothèques publiques, en précisant les champs d'action liés au bénévolat en bibliothèque ou encore en créant un poste pour un professionnel au sein de la partie publique qui ferait le lien avec la bibliothécaire-responsable du scolaire.

#### **b) Commission-bibliothèque de l'EPS du Jorat**

La Commission-bibliothèque de l'EPS a été constituée courant 2017. Composée d'enseignants de tous les degrés (1P-11S), de bibliothécaires scolaires, d'une responsable déléguée par le Directeur, elle s'est réunie 2 fois.

Elle reste essentielle pour la bibliothécaire-responsable qui voit par ce biais le moyen de connaître les attentes des enseignants en matière d'animations pédagogiques et de recevoir des critiques constructives sur celles proposées dans l'année. Le reste de l'équipe peut aussi, lors de ces moments, donner son avis ou son expérience face à un projet ou un souhait d'enseignant.

#### **c) Réseau Renouvaud**

La bibliothécaire-responsable assure la communication entre l'équipe et la Coordination-BS mais aussi la Coordination-Renouvaud [Coordination-RNV]. Pour le site de Mézières, où l'équipe publique est composée exclusivement de bénévoles, la bibliothécaire-responsable joue aussi le rôle d'intermédiaire avec les Coordinations.

L'équipe de la bibliothèque scolaire est en lien avec les autres bibliothécaires scolaires vaudois grâce aux journées professionnelles que sont les Conférences plénières (pour la bibliothécaire et la bibliothécaire-responsable) et Conférences annuelles (AID comprise).

Pour 2018, ces journées ont été au nombre de 3 : deux plénières et une annuelle qui a eu lieu à Leysin le 06 juin.

Enfin, toujours au titre des partenariats, la bibliothèque scolaire continue d'apporter son soutien à l'ISJM (*Institut Suisse Jeunesse et Media*) par une cotisation annuelle.

## **B- Moyens à disposition**

### **1- Moyens humains**

Pour l'ensemble de l'équipe (1,6 ETP), les pourcentages de temps de travail correspondent aux normes de la DGEO, à savoir 1 ETP pour 1'000 élèves.

Aucun bénévole ne travaille avec les scolaires.

En revanche, à Mézières, une équipe de 7 bénévoles environ assure l'équipement des documents ordinaires (plastifiage), ce qui constitue une aide conséquente tant que le site bénéficie de budgets extraordinaires pour les collections. Ce travail correspond à un total de 60 heures. De même, un bénévole assume la réparation d'ouvrages et réalise quelques créations de kamishibaïs, utilisés ensuite en animation (~30h/an).

Comme en 2017, la grande difficulté rencontrée par l'équipe demeure ainsi cette séparation physique en deux sites qui affaiblit considérablement les dynamismes et les potentiels, demande toujours beaucoup d'adaptation et de capacités de projection jour après jour.

La bibliothécaire-responsable a signalé cette limite essentielle à la Commission-Bibliothèque de l'ASIJ et a demandé une augmentation de 15% pour l'équipe [5% pour l'AID et 10% pour la bibliothécaire-responsable] au titre du travail sur les collections spécifiques (cf. paragraphe «ASIJ» ci-dessous) et des ouvertures sur les temps parascolaires.

Pour l'heure, au vu des montants annuels correspondants, la Commission-Bibliothèque de l'ASIJ a émis un avis négatif.

### **2- Moyens financiers**

Les budgets alloués à la bibliothèque scolaire, pour l'exercice 2018, proviennent de deux lignes distinctes supportées par la DGEO et l'ASIJ avec une clef de répartition par site au prorata du nombre d'élèves reçus.

#### **a) DGEO**

Le site de Mézières a bénéficié d'un renouvellement de budget d'investissement, ou budget extraordinaire, lié au projet d'extension du collège du Raffort et à la création de la nouvelle bibliothèque sur ce site (février 2017).

Via la Coordination-BS et sur demande de la Direction, il a été accordé frs. 10'000.- pour l'achat de documents.

Le budget de renouvellement, ou budget ordinaire, a été maintenu pour un montant de frs. 9'200.-

Sur cette somme, environ frs. 2'000.- ont été consacrés aux lectures-suivies de *Bibliomedia* (prêt d'un livre à x exemplaires pour étude en classe). Pour rappel, ces livres ne transitent pas par la bibliothèque et les enseignants effectuent leurs demandes directement à *Bibliomedia*. Suites aux remarques formulées en 2017 au sein de la Commission-Bibliothèque de l'EPS, rapportées lors des conférences et concertations, la majorité des enseignants tiennent informée la bibliothécaire-responsable des réservations effectuées et ont accepté de minorer le coût des emprunts en évitant les frais de port depuis Lausanne. D'autres enseignants d'un même degré se sont aussi organisés pour travailler en échelonné et se prêter ces supports. Le travail de la responsable de la Commission-Bibliothèque de l'EPS a aussi permis de réorganiser des collections de lectures-suivies dispersées sur tout l'EPS afin de les rendre plus visibles et disponibles pour les enseignants.

#### **b) ASIJ**

D'autres lignes de dépenses ont été couvertes par l'ASIJ, en particulier concernant le mobilier et certains équipements spécifiques (par ex. outils informatiques et licences pour le site de Savigny).

De même, pour le site de Mézières, une ligne dédiée à l'acquisition de collections spécifiques – et non exclusivement scolaires bien que fréquemment utilisées par ces derniers (kamishibai, littérature *Youg Adult*, manga, livre-audio, DVD, etc.), a été créée à hauteur de frs. 10'000.-

Cette ligne accompagne celle déjà existante pour le site de Savigny, d'un montant de frs 11'280.- (montant approximatif refacturé par les communes de Savigny-Forel à l'ASIJ, se basant – comme pour toutes les autres dépenses concernant la bibliothèque de Savigny-Forel, sur une clef de répartition de 47% en faveur du scolaire).

### 3- Locaux

#### MEZIERES

Les locaux de la bibliothèque sont neufs et bien agencés. Les espaces de travail des professionnels (*open-space* ouvert sur la salle de lecture) souffrent toutefois de bruit et d'un manque de confidentialité lorsque le site est ouvert au public.

L'aménagement d'au moins un poste de travail isolé acoustiquement (bureau fermé ou autre) permettrait aux bibliothécaires de travailler plus efficacement sur ces périodes de cohabitation.

L'espace de réserve, situé sous l'escalier, devrait bénéficier d'un aménagement mobilier bienvenu en 2019.

Un effort a été fourni pour l'entretien des locaux et du mobilier avec un nettoyage complet en juillet (étagères, bacs, etc.). Un nettoyage supplémentaire en milieu d'année scolaire (février) est apparu nécessaire pour l'avenir.

#### SAVIGNY

Lors des animations pédagogiques, les élèves sont systématiquement assis par terre entre les bacs et les rayonnages.

D'entente avec la bibliothécaire communale, la bibliothécaire-responsable a présenté à la Commission-Bibliothèque de l'ASIJ un projet de réaménagement, au profit des élèves, de l'actuel espace Presse-DVD.

Informées de cette même demande, les communes de Savigny-Forel ont mis, le 1<sup>er</sup> novembre 2018, une salle annexe à disposition de la bibliothèque.

L'installation de gradins devrait avoir lieu courant 2019.

### 4- Outils

#### MEZIERES

L'utilisation d'*Alma* est quotidienne, tant pour le travail interne que pour les transactions de prêt, retour, réservation et recherche documentaire. Le raccrochage ou catalogage de documents étant moins intuitif qu'avec d'autres logiciels utilisant des masques, il est nécessaire d'acquérir de nouveaux réflexes professionnels.

Cet outil partagé avec 110 autres bibliothèques vaudoises n'est pas pleinement adapté à chaque réalité particulière de terrain. Notre bibliothèque, mixte, doit néanmoins prendre conscience de la nécessité d'harmoniser ses propres procédures avec celles des autres bibliothèques du réseau même si cela bouleverse ses habitudes. Ce travail est indispensable pour ne pas mettre en péril l'unité de l'outil et le travail des collègues au sein du réseau.

#### SAVIGNY

Le logiciel *BiblioMaker* a été mis à jour dès que nécessaire ; les licences des trois postes professionnels et celui dédié à la consultation du catalogue ont été prises en charge par l'ASIJ.

La version utilisée n'est pas la plus aboutie, cependant cet outil extrêmement souple et simple propose une multitude de possibilités tant pour le traitement des documents (modifications par lot, suppression de notices ou d'exemplaires) que pour l'exploitation des données statistiques.

### 5- Formation

#### **a) CAS-BMS**

Au vu de la charge de travail quotidienne et des projets extraordinaire en cours ou à venir, la bibliothécaire-responsable a demandé à la Coordination-BS un report pour le CAS [*Certificate of Advanced Studies*] de Bibliothécaire en Milieu Scolaire, dispensé sur une année complète par la HEP-Vaud. Son entrée en formation a été repoussée à 2019-2020.

#### **b) Logiciel *Alma***

*Alma* étant un logiciel qui évolue régulièrement, il est nécessaire que les bibliothécaires continuent de se former aux nouveautés ou à des modules spécifiques encore inconnus. La bibliothécaire-responsable a ainsi été formée sur le module d'Indexation et a suivi un rappel de Catalogage pour 2 jours via la Coordination-RNV, à la BCU.

#### **c) Logiciel *Bibliomaker***

Sur le site de Savigny, en 2018, il n'a pas été nécessaire de mettre en place de nouveaux temps de formation sur le logiciel *Bibliomaker*, qui restera l'outil de prédilection tant que la migration sur *Alma* n'est pas effective.

## II- MISSIONS et ACTIVITES

La bibliothécaire-responsable, la bibliothécaire et l'AID interviennent sur deux principaux domaines d'activités : le travail sur les collections et les accueils de classe (avec animations).

L'AID est en charge du traitement physique et intellectuel des collections, d'une partie des accueils de classe avec animations pour quelques degrés primaires à Savigny. En 2018, elle a par exemple accueilli toutes les classes de 2P, une partie des classes 3P-6P et assuré les temps de visite pour prêt/retour. Elle a aussi assisté la bibliothécaire-responsable pour les grandes animations pédagogiques (double période des degrés 5 à 8).

La bibliothécaire est en charge des acquisitions et du traitement des collections, d'une partie conséquente des accueils (lundi, mardi et vendredi) et des animations pédagogiques du site de Mézières.

La bibliothécaire-responsable assume l'aspect administratif, prend en charge une partie des acquisitions et du traitement intellectuel des collections, assure une partie des accueils et animations pédagogiques sur les deux sites.

A moyen terme, il sera nécessaire de répreciser le cahier des charges de chaque membre de l'équipe scolaire.

A Mézières, le renouvellement du budget extraordinaire a conduit les bibliothécaires à consacrer une partie de leur temps de travail à acquérir et traiter des nouveautés pour les secteurs enfant, jeunesse et adolescent.

Une présence hebdomadaire de l'AID sur ce site a permis de continuer le traitement des collections encore non-intégrées dans Alma.

A Savigny, les derniers mois de 2018 ont été marqués par l'amorce du projet de migration.

### A- Bibliothéconomie, travail sur les collections

#### 1/ Migration sous Alma

##### **a) Traitement rétroactif (Mézières)**

Pour Mézières, le traitement de toutes les collections, initié en 2016, s'est poursuivi en 2017 et 2018 mais n'est toujours pas achevé. Il est passé en second plan, tant le quotidien de l'équipe est déjà surchargé.

Le nombre de documents restant à intégrer dans Alma est ainsi estimé à 200 exemplaires (documentaires jeunesse pour des catégories 700, 800 et 900, romans adultes, ...), sans compter les nouvelles acquisitions.

##### **b) Projet d'intégration (Savigny)**

A Savigny, l'intégration concrète dans *Renouvaud*, via la bascule informatique des collections sur le système *Alma*, a été remis à l'ordre du jour dès septembre 2018.

- Une rencontre courant décembre 2018 a permis d'évoquer le processus de migration et sa prise en charge par la Coordination-RNV et la Coordination-BS.

Cette première rencontre a tout d'abord permis de déterminer une table de correspondance théorique (association du type de matériel, des localisations actuelles, des cotes des documents et des publics-cible) entre les deux systèmes afin d'exporter les informations de *Bibliomaker* vers *Alma*.

Ont également été étudiés l'harmonisation des règles de prêt entre le scolaire et le public (durée et nombre de prêt, modalités de réservation, montant des amendes de retard) et les informations à communiquer via *Primo* (interface-utilisateurs ou catalogue en ligne de *Renouvaud*).

Enfin, un calendrier prévisionnel de la migration a été mis au point. La proposition de la Coordination-RNV (changer de système au printemps 2019) est apparue peu réaliste. Les participants se sont accordés sur un *Go-live* prévisionnel pour la rentrée d'automne 2019.

- La première bascule des données documentaires issues de *Bibliomaker* dans *Alma* a eu lieu en décembre 2018. S'en est suivi un important travail d'acceptation/rejet manuel des notices correctes/incorrectes (sur la base, par ex. des dates d'édition) par l'AID de la Coordination-BS.

Malgré ce travail, il reste encore 5'000 notices à intégrer « à la main » dans Alma, souvent par manque d'ISBN lié au document. Un outil de dérivation est en cours d'élaboration par la Coordination-RNV pour informatiser le processus.

- Jusqu'au *Go-live*, il est nécessaire de cataloguer toutes les nouvelles acquisitions à la fois dans *Alma* et dans *Bibliomaker* (actif au minimum jusqu'à octobre 2019), ce qui double le temps de traitement.

Mais pour la période décembre-février, au vu du nombre des nouvelles acquisitions à traiter (estimées à 750 hors DVD), les techniciens de la Coordination-RNV ont donné leur accord pour opérer une 2<sup>e</sup> migration courant mars 2019 en se basant sur une liste de code-barres d'exemplaire préparée par les bibliothécaires.

## 2/ Relances et facturation

### **a) Mézières**

Afin d'éviter un désintérêt des enseignants par une gestion trop contraignante des emprunts d'élèves, pour des accueils de classes déjà imposés par la Direction, il a été nécessaire de mettre en place une procédure adaptée, validée successivement les 20.04.18, 30.04.18 et 13.07.18 par le Conseil de Direction avec autorisation, pour les bibliothécaires, d'accéder aux adresses postales des parents d'élèves lors de la facturation.

- 3 lettres de relances sont automatiquement envoyées par le logiciel dès les 1<sup>er</sup>, 8<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> jour de retard, sur l'adresse-mail par défaut renseignée dans le compte de l'utilisateur. Il s'agit du mail du maître de classe pour les degrés 1P à 6P. Pour les élèves scolarisés en 7P à 11S, l'adresse mail par défaut reste celle du maître de classe mais pour des raisons de confidentialité de données (ces élèves effectuant des emprunts sur les récréations et pauses de midi), nous acceptons l'adresse-mail personnelle de l'élève (ou de ses parents sur accord).

- Au delà de 5 semaines de retard, un processus de facturation entre en jeu : une lettre de rappel éditée en version papier et accompagnée d'une facture incitative est donnée à l'enseignant pour transmission à l'élève concerné. Au bout de 10 jours, si les documents ne sont toujours pas rendus, une seconde lettre est adressée au domicile des parents pour perception de la facture éditée précédemment.

### **b) Savigny**

Par habitude, les lettres de relances ont été supportées par la bibliothécaire en charge de la partie publique. En 2018, sont apparus quelques contentieux liés au scolaire que la bibliothécaire-responsable s'est appliquée à suivre en défendant le règlement intérieur, antérieur à sa prise de poste et souvent jugé trop sévère par les parents d'élèves concernés.

Le cas des jeunes lecteurs scolarisés et fréquentant aussi la bibliothèque publique est apparu être une source de problème récurrent par leur mauvaise compréhension des deux gestions (public/scolaire) cohabitant mais ne pouvant être gérées de manière absolument identique, en particulier au regard des durées de prêt, bien que les bibliothécaires s'appliquent à expliquer très régulièrement la distinction entre les deux entités.

## 3/ Remaniement des fonds

### **a) Secteur Adolescent (Savigny)**

La réorganisation des degrés au sein de l'EPS a inévitablement conduit les bibliothécaires à repenser les collections de certains secteurs, à commencer par le secteur Adolescents. En effet, plus aucun élève du secondaire n'étant reçu dans ce site au titre du scolaire, une séparation des documents à destination des adolescents (10-12ans), des ados 12+ et des ados 14+ s'est imposée.

Ce travail de fonds sera à poursuivre en 2019 et 2020 avec le réaménagement de l'actuel espace Presse-DVD.

Il sera aussi nécessaire à moyen terme de repenser la répartition scolaire/public des acquisitions en fonction de cette évolution.

### **b) Création du fonds DVD (Mézières)**

Il existait un fonds-test d'environ 50 supports personnels mis en place gracieusement par quelques bénévoles de la partie publique.

Au titre des acquisitions spécifiques, l'équipe scolaire a voulu doter la bibliothèque de DVD documentaires et de films d'animation reconnus pour leur qualité artistique et/ou pédagogique. Actuellement, ces supports sont empruntables par les enseignants mais pas encore par les élèves.

Des discussions ont eu lieu avec les bénévoles pour une harmonisation de la signalétique, notamment concernant les âges légaux.

## 4/ Difficultés et perspectives

A Mézières, il sera certainement nécessaire à court terme, dans le respect des procédures mises en place par la Coordination-BS et la Coordination-RNV, de régulariser la gestion des comptes-lecteurs entre la partie scolaire et publique.

En effet, lors du passage sur *Alma*, la bibliothèque publique a tenu, malgré la mise en garde de la bibliothécaire-responsable, à mettre en place des cartes-familles. Ce système, abandonné par les bibliothèques mixtes consultées, fausse les statistiques de prêt, ne donne pas de cadre aux emprunts (date et nombre), ne respecte pas la structuration des données prévue par *Renouvaud* pour les informations des lecteurs et incite à passer outre certains champs indispensables à l'identification des homonymes (par ex. date de naissance).

Parfois, ce système a conduit à doubler un lecteur (élève fréquentant aussi la bibliothèque publique), déjà enregistré sous un compte DGEO -/+ 14ans et à lui créer un compte VD-standard non soumis aux amendes de retard.

A moyen terme, il sera aussi important de localiser plus précisément les collections sur le catalogue en ligne.

En effet, l'absence de localisations détaillées (par ex. Romans ados) complique les recherches sur le catalogue suivies d'un repérage en salle de lecture. Elle ne permet pas non plus d'exploiter les statistiques par localisations.

Sont concernées 9'487 exemplaires.

La Coordination-RNV a indiqué pouvoir effectuer la démarche de manière informatique en se basant sur la cote primaire et secondaire associées au type de document, en partant d'un tableau fourni par les bibliothécaires.

## **B- Accueils des classes et animations pédagogiques**

### **1/ Accueils de classe**

Dès le mois de novembre, 32 classes de Forel, Savigny et Servion étaient accueillies sur le site de Savigny, soit 656 élèves.

A Mézières, sur la même période, les bibliothécaires recevaient 24 classes de primaire et 21 de secondaire, soit 870 élèves.

Le nombre, la fréquence et la nature des accueils de classes reçues à compter du 29 octobre ont été respectivement impactés à Mézières et à Savigny par la fermeture pour travaux suite à un sinistre et l'arrêt maladie d'un collaborateur. Malgré tout cela, l'équipe scolaire tenu à garantir un service minimum de prêt de documents par lot aux enseignants et a même réussi à proposer un accueil supplémentaire pour les 35 classes de 2P à 6P.

Il faut souligner un effort d'adaptabilité de la part de l'équipe qui a accepté de modifier ses temps de travail (lundi et mardi après-midi, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> période, pour le site de Savigny) et le rythme de ses journées (nouvelle ouverture le lundi midi à Mézières et ouverture en fonction des besoins des enseignants à Savigny, par ex. pour un choix de collections thématiques ou des retours de livres).

Conformément aux décisions de la Direction à la rentrée d'août 2017, la fréquence des accueils de classes pour l'ensemble de l'EPS du Jorat (77 classes) a été la suivante :

- classes de 1P à 4P reçues 6 fois par an pour des périodes simples.
- classes de 5P et 6P reçues 5 fois par an pour 4 périodes simples et 1 période double.
- classes de 7P à 11S reçues 2 fois par an pour 1 période simple et 1 période double.

### **2/ Animations pédagogiques**

En 2018, l'équipe a organisé en moyenne 3,40 animations par classe (NB. la DGEO et la Coordination-BS en préconisent 5) afin de favoriser l'autonomie des élèves, de provoquer une ouverture d'esprit, de leur permettre d'aiguiser leur sens critique, tel que prévu par le PER [Plan d'Etudes Roman].

L'équipe a intégré les remarques des enseignants formulées en Conférence des maîtres ou au sein de la Commission-Bibliothèque, telle que :

- rendre le prêt facultatif pour les 9P-11S lors des visites de classes
- organiser une séance facultative de présentation de la bibliothèque pour les 9S
- simplifier certains discours pour les degrés 3P-4P (animation « Introduction à la CDU »)
- veiller à une alternance des temps actif/passif, assis/debout
- valoriser davantage certaines productions d'élèves (par ex. questionnaires)

De même, les temps d'ouverture ont été renforcés pour une plus grande appropriation des lieux par les élèves et l'espace a été mis à disposition pour des travaux de classes.

### **3/ Autres activités et services**

#### **a) Mise à disposition de la bibliothèque**

Plusieurs classes primaires (8P) et secondaires (9S et 10S) ont été reçues pour des travaux ou des exposés en français et histoire, par exemple sur le roman d'aventure, les grands explorateurs, le Moyen-Age.

#### **b) Activités « Clef-en-main »**

Une liste d'activités « Clefs en main » a été proposée par la bibliothèque à tous les enseignants, surtout pour les degrés 1P à 6P. Le principe est de mettre à disposition des ressources sur un sujet précis accompagnées de consignes

d'animation en classe et de supports adaptés. Certaines activités ont nécessité une explication préalable devant la classe par la bibliothécaire. 4 demandes ont été formulées, notamment sur le thème de *Maëlys*.

### c) Préparation de livres thématiques

Sur demande d'enseignants – tout degré confondu – les bibliothécaires ont préparé aussi des lots de documents sur un sujet du programme ou en lien avec le projet annuel de l'enseignant (expériences scientifiques, Afrique, Pôle Nord, loup, etc.).

### d) Rencontres d'auteurs

La bibliothèque scolaire a participé, avec la responsable de la Commission-Bibliothèque de l'EPS, à l'organisation de deux rencontres d'auteur pour les 4-5-6P des communes avoisinant Mézières et les 3-4P de tous les sites.

- Journée « Maëlys et les brigands du Jorat »

Fin mai, il a été proposé à 160 élèves de 4-5-6P, friands des œuvres de Christine Pompéi, de rencontrer l'auteur des fameuses *Enquêtes de Maëlys* afin d'évoquer le dernier opus de la série.

Les élèves avaient préparé en classe des questions pour une interview suivie d'un temps de dédicace, riche d'échanges bien que brefs, au sein de la bibliothèque. Grâce aux animateurs dépêchés dans le cadre du Parc Naturel Périurbain du Jorat, les élèves ont pu suivre, sur le reste de la journée, des ateliers pédagogiques en forêt, à partir de la Ferme des Troncs.

- Journée « Mumu Cow »

Début juillet, ce sont les classes de 3P-4P qui ont rencontré Vallot, dessinateur et auteur de trois mini-albums présentant Mumu Cow. Ceci fut une belle issue au projet de livres-voyageurs initié sur la seconde partie de l'année.

La matinée a débuté par une interview avec des questions d'élèves préparées en classe, suivie d'un atelier de dessin, pas à pas, basé sur les lettres de l'alphabet. Une séance de dédicace à la bibliothèque de Savigny a clôturé la journée.

## 4/ Difficultés et perspectives

La plus grosse difficulté réside dans la gestion des plannings d'accueils et de l'organisation des bus sur l'année pour les 30 classes localisées hors-Mézières ou hors-Savigny (52 courses pour Mézières et 83 pour Savigny).

Cette tâche chronophage de conception du planning annuel a été estimée à 80h. Une partie de ce travail reposait jusqu'en 2017 sur les doyens, avant d'être transférée par défaut à la seule bibliothécaire-responsable, obligée de composer tant bien que mal avec les objectifs de nombre d'accueils par niveau, les horaires d'ouverture propres à chaque établissement scolaire, les emplois du temps de chaque classe et les desiderata des enseignants concernés, les contraintes horaires de l'entreprise de transport dont les bus assurent en priorité les trajets domicile-école.

L'ajout des classes secondaires dans le planning d'accueil annuel ne permet plus de recevoir avec une fréquence aussi soutenue qu'auparavant les 1-6P. Le rythme des accueils s'en trouve moins régulier, ce qui complique désormais l'organisation des courses en bus pour les classes extérieures à Mézières ou à Savigny.

Début juin, la bibliothécaire-responsable a signalé à la Direction ne plus pouvoir assumer certaines de ces tâches, qui n'entraient pas dans ses compétences et sa fiche de poste. Tout en acceptant de conserver la planification des accueils, elle a demandé à être délestée de l'organisation des bus. Il a été déclaré que les doyens ne reprendraient pas cette gestion des trajets, sans moyen supplémentaire alloué par l'ASIJ.

Dès lors, déléguer cela à un personnel purement administratif – pris en charge par l'ASIJ, qui s'appuierait sur des outils professionnels de planification, apparaît comme une possible solution satisfaisante pour tous.

Courant novembre, lors d'une réunion avec la Direction et les délégués de la Commission-Bibliothèque de l'ASIJ, il a été évoqué d'intégrer les trajets vers les deux sites de la bibliothèque scolaire dans les planifications annuelles de Car Postal pour l'année scolaire 2019-2020, comme pour les autres planifications de courses régulières. Ceci constituerait aussi une première avancée.

Pour 2019, il apparaît inévitable de repenser le planning global des accueils en imposant aux enseignants un jour et horaire de visite sans tenir compte de leurs *desiderata*, au risque de voir diminuer l'intérêt pour ces accueils de classes davantage subis.

Enfin, au vu de la charge de travail déjà supportée par l'équipe dans ses missions quotidiennes et des projets extraordinaires à venir en 2019 (formation CAS-BMS, migration), il apparaît impossible, sans un renforcement des moyens humains, de tenir le nombre d'accueils actuel – à fortiori de les majorer à court ou moyen terme.

### III- LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE, EN BREF

#### A- Chiffres-clefs

**- 1'364 documents acquis**

940 à Mézières et 424 à Savigny

**- 35'443 documents à disposition des scolaires**

11'064\* à Mézières et 24'379\* à Savigny

**- 234 accueils de classe équivalent à 262 périodes** (contre 340 périodes en 2017)

- 870 élèves accueillis à Mézières pour 656 à Savigny.

**- 49'307 documents prêtés**

17'954\* à Mézières et 31'353\* à Savigny (contre 17'346 et 30'642 en 2017).

#### Mise en garde

- Certaines données\* sont communes au public et au scolaire : nos outils actuels (*Alma* et *Bibliomaker*) ne nous permettent pas d'affiner ces chiffres.

De même, la distinction jeunesse=scolaire VS adulte=public ne reflèterait pas du tout les réalités de nos collections.

- La réorganisation des accueils de classes donne lieu à une baisse du nombre d'accueils pour les classes de primaire, afin d'équilibrer la quantité et la qualité des accueils avec animations pédagogiques, comme prescrit par la Coordination-BS.

La fermeture de la bibliothèque scolaire entre août et novembre a aussi impacté le nombre d'accueils annuels.

#### B- Dates importantes

- 14.02.2018 : Conférence plénière#1 des bibliothécaires scolaires à Epalinges

- 25.05.2018 : Journée « Maëlys » avec Christine Pompéi à Mézières (5P et 6P)

- 06.06.2018 : Assemblée annuelle des bibliothécaires scolaires et AID à Leysin

- 04.07.2018 : Journée « Mumu Cow » avec Valott à Savigny (3P et 4P)

- 03.10.2018 : Conférence plénière#2 des bibliothécaires scolaires au Musée Olympique de Lausanne

- 29.10.2018 : Réouverture de la bibliothèque scolaire, site de Mézières après travaux

- Début décembre 2018 : Première bascule de données *Bibliomaker* -> *Alma*

*2018 a véritablement été une année de consolidation des cadres mis en place en 2017.*

*L'écoute des critiques formulées et des orientations souhaitées par la Direction comme les remises en question régulières de l'équipe ont permis d'améliorer la qualité générale des services proposés aux élèves et enseignants.*

*L'année 2019 sera l'occasion de poursuivre le travail de réorganisation du service, autour de 3 grands axes : revoir la gestion des accueils au regard des nouvelles contraintes, accompagner la bascule informatique des collections et faire converger les pratiques pour mieux travailler ensemble.*

Mézières, le 08 avril 2019  
Myriam Lenourry  
Bibliothécaire-responsable